



RÉSIDENCE PLUS

Allons plus loin, avec vous...

Assemblée Générale

ANNEE 2023

Vendredi 19 avril 2024

Maison des Genêts



23 place de Verdun – 59650 Villeneuve d’Ascq

Tel : 03.20.91.32.64 - email : resplus@free.fr

Site : [www.residence plus.fr](http://www.residenceplus.fr)

SOMMAIRE

Membres du Conseil d'Administration	Page 3
Membres du personnel	Page 4
Partenaires	Page 5
<u>RAPPORT MORAL</u>	Page 7
<u>RAPPORT D'ACTIVITES</u>	
Administratif	Page 10
Insertion logement	Page 11
Insertion Emploi	Page 18
<u>RAPPORT FINANCIER</u>	Page 25

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres du bureau

Président

Xavier ALIX

Vice-Présidents

Monique LHERNOULD
Chantal COLLE

Trésorière

Estelle VENTENAT

Secrétaire

Martine VINCENT

Secrétaire adjointe

Anne Marie BARBAUT

Chargée de Communication

Laurence FISCHER

Administrateurs

Dominique TOUZE
Nathalie CABUS
Jacqueline VAN OVERTVELD
Elena CIOBANU
Christiane MONIOT

MEMBRES DU PERSONNEL

Directrice :

Myriam SENHADJI

Service Administratif

**Secrétaire comptable
Secrétaire accueil**

Sylvia VANDEWALLE
Annick NICOL
Maryse De POTTER

Service Insertion Logement (jeunes et adultes)

**Educateur spécialisé
Conseillère ESF
Conseillère ESF
Assistante Sociale
Secrétaire Administrative**

Habib YOUNES
Laurence MARTIN
Emilie HIMPE
Fatima DUPONCHELLE
Séverine DERYCKER

Service Insertion Emploi

**Accompagnement
Socioprofessionnel**

Laurence DELPLANQUE
Josette LAGORCE
Anne Gaëlle HILLION

Coordinateur Technique Bâtiment

Anthony SANTRE

Animateurs Techniques Bâtiment

Lakhdar HEMAI
Geoffrey SLATER
Gasim ALDAW IBRAHIM
Michael MINNE
Abdel. MESSAAD
Laurent DARQUES

Coordinateur Technique Propreté Urbaine

Djamel ROUIBI

Animateurs Technique Propreté Urbaine

Rédouane LAMRI
Vincent DUBOIS
Philippe SCRITE
Elisabeth HENNART
Eddie WIECHA

NOS PARTENAIRES

FINANCIERS :

- * Villes de Villeneuve d'Ascq, de Wattrelos
- * Caisse d'Allocations Familiales
- * Conseil Régional
- * Conseil Départemental
- * MEL unité FSL
- * Préfecture
- * Bailleurs sociaux : Vilogia, LMH, Logis Métropole, Partenord Habitat, SIA, INA.
- * Co propriétés
- * ASP
- * DDETS
- * CCAS
- * PLIE VAMB

Associatifs :

- * Le Tremplin
- * AREAS
- * Les enfants de Cosette, Annappes Entraide
- * La banque alimentaire

Sociaux :

- * Bailleurs sociaux
- * DDETS
- * CMP
- * MNS
- * MDIE (Maison Départemental de l'insertion et de l'Emploi)
- * Pôle Emploi
- * CCAS
- * Mission Locale VAMB et Roubaix
- * Maison de l'Emploi - Villeneuve d'Ascq
- * PLIE Villeneuve d'Ascq, Roubaix
- * MIE Roubaix
- * CPAM
- *Centres sociaux Wattrelos

RAPPORT MORAL

Monsieur le Maire (ou son représentant),
Mesdames, Messieurs les élus,
Mesdames, Messieurs les partenaires,
Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord, bienvenue à chacune et à chacun, et tous mes remerciements pour l'intérêt que vous consacrez à notre association, et que vous marquez par votre présence.

Dans mes rapports moraux des années précédentes, il m'est arrivé de vous dire que j'étais un président heureux, ou un président soulagé. J'ai aussi quasiment à chaque fois mentionné l'épaisseur du trait, qui qualifiait notre résultat par rapport au total de notre bilan, pour souligner le côté équilibré de l'exercice pour, le plus souvent possible dégager un résultat positif. Et, les années où cela n'a pas été possible, limiter la perte.

Cette année, je suis un président soucieux, et, pour tout dire, en colère.

Le détail vous sera présenté dans le rapport financier, mais jamais, depuis que je suis dans l'association, longtemps trésorier, puis président, jamais nous n'avons encaissé une telle perte.

En un exercice, un quart de nos fonds propres, représentant entre 3 et 4 ans de résultat positif moyen patiemment accumulé, plus de 100 000 € se sont évaporés. Malgré le travail de toute l'équipe ...

Heureusement, nous pouvons nous consoler en nous disant que ... "Nous en avons les moyens" ... ! Oui, notre politique de gestion précise et prudente nous a mis à l'abri d'une telle perte. Et nous survivrons, au moins cette année ! Et nous continuerons d'apporter nos services et notre aide aux personnes qui nous sont confiées.

Cela confirme la justesse de notre politique d'épargne, qu'il a parfois fallu défendre au sein même des Conseils d'Administration précédents. Il est vrai que, pour être dans une situation confortable, nos réserves doivent représenter 3 à 4 mois de "chiffre d'affaires" de l'association. Soit, pour un budget de presque 3 millions d'euros, entre 750 000 et 1 million d'euros. D'où le débat récurrent dans de précédents CA : "Il est inutile de thésauriser de telles sommes, il faut les utiliser pour des projets au service de notre public". Certes ! Mais, si nous l'avions fait, le résultat de 2023 aurait signé notre disparition, la fin des services à notre public, et le licenciement de toute l'équipe.

Je suis donc heureux d'avoir, avec une petite majorité du CA, tenu tête, et pris mes décisions qui permettent de durer. Aujourd'hui, chaque administrateur est bien pénétré de ce fait, et je suis désormais tranquille sur la qualité de la vision de l'économie de notre Conseil d'Administration.

Car je veux rappeler l'essence même de ma mission : rendre l'association adaptable à l'évolution du contexte pour la faire durer dans le temps. Et cela passe par l'accumulation de résultats positifs pour être en mesure de faire face à une catastrophe comme celle de cette année.

Je l'ai dit tout à l'heure, je suis en colère. Car des choses ne me semblent pas normales. Je ne suis pas sûr que nos partenaires qui nous financent pour conduire des actions qu'ils ne peuvent pas ou ne savent pas faire accepteraient le traitement que certains nous imposent.

J'ai le souvenir ancien de partenaire nous expliquant que "puisque nous gérons très bien notre structure et que l'argent disponible est limité, il sera attribué à des structures plus en difficulté que nous". Ce qui n'a pas empêché ces structures de disparaître une fois le soutien supplémentaire consommé ...

Est-il normal d'apprendre par la bande qu'une diminution de 40 000 € d'une subvention va nous être imposée, sans discussion ni préavis, en raison d'un "changement de stratégie" conçue en haut lieu ? Notre dotation supprimée sera attribuée à "des coachs" ! Ils sont très probablement compétents dans leur métier, mais nous attendons avec curiosité de voir leur efficacité avec notre public ... que nous récupérerons probablement une fois les crédits consommés !

Est-il normal de perdre 35 000 € en raison d'un dysfonctionnement administratif chez un partenaire, en l'occurrence la mauvaise communication lors du remplacement de notre correspondant, qui a eu pour conséquence la perte de notre dossier dans les méandres des circuits internes ?

Alors que nos dépenses courent dès le 1^{er} janvier, est-il normal que les 3 dernières conventions annuelles signées en 2023 et portant sur l'ensemble de l'année aient été signées entre octobre et décembre ?

Je conçois parfaitement que nos résultats soient contrôlés par les structures qui nous financent, et que nous construisions des indicateurs de résultats. Est-il normal que nous nous fassions tancer comme de petits enfants par une administration qui ne voit que des tableurs Excel et qui nous affirme que "nos résultats ne sont pas bons". Mais ... nous ne trions pas nos candidats ! Nous aurions certes de biens meilleurs résultats avec une population de Techniciens supérieurs !

Justement, le service que nous apportons est de nous occuper de personnes et pas de numéros, ces personnes étant en grandes difficultés. Alors, effectivement, nos résultats sont moins bons que dans d'autres structures. Mais nous en avons, et si vous saviez comme l'équipe est fière de l'évolution de nos protégés ! J'espère donc, sur ce point qu'à l'avenir, le dialogue sera plus ... respectueux de la qualité de notre travail.

Certes, il y a eu une reprise d'activité dans la plupart des secteurs, le bâtiment excepté. Mais nous avons le public le plus éloigné de l'emploi. Les équipes de propreté urbaines sont actuellement composées à plus de 90% de roumains et de gens du voyage. Certains de nos partenaires ont du mal à intégrer cette réalité.

Pour le reste, les deux autres pertes importantes proviennent d'une moindre réalisation de chantiers en bâtiment, et d'une moindre activité d'accompagnement Action logement, elle aussi liée au blocage de l'immobilier, qui conduit à un moindre turnover locatif, donc moins de personnes à accompagner.

Et, cerise sur le gâteau, nous avons dû faire face à une augmentation du point de 7% sur 12 mois, sachant que la masse salariale, comme dans toute structure de service, est notre principale dépense. La convention collective des ACI (Ateliers Chantiers d'Insertion) suit l'inflation, mais les subventions ne suivent pas, voire diminuent ...

Bon, j'arrête là.

Comme chaque fois, il nous reste à dépasser la colère, et à la transformer en moteur positif.

Pour ce qui est des perspectives 2024, nous allons répondre au nouvel appel d'offres du marché d'insertion propriété urbaine de la mairie de Villeneuve d'Ascq. Et, côté activité économique, nous avons approché un important propriétaire foncier lillois, qui nous permettrait de planifier des chantiers sur le moyen terme. Les discussions ont débuté. Mais de ce côté, nous avons une limite réglementaire de chiffre d'affaires, pour ne pas concurrencer les entreprises privées.

A la suite de la disparition de l'association Louise Michel, nous sommes toujours ouverts pour travailler cette problématique des violences conjugales et des femmes sans hébergement.

Vous le voyez, il y a des projets, et la vie continue.

Côté vie, celle de l'association a aussi été un peu compliquée cette année 2023. Il y a eu des difficultés de gestion de l'équipe dues à des absences pour maladie. Je pense en particulier à Laurence, Eddie et Vincent.

Eddie, encore lui, a pris sa retraite, que nous lui souhaitons heureuse.

Et nous avons fêté les 40 ans de l'association, avec une réunion marquée d'un spectacle à la salle Masqueliez.

Pour terminer ce propos, je voudrais dire merci.

Merci à nos partenaires de nous suivre et de nous soutenir. Je le rappelle une fois de plus, même si nous apparaissions ainsi dans les comptes, nous ne sommes pas à considérer comme une dépense, mais comme un investissement. Et je vous invite à passer nous voir, en nos locaux, pour une connaissance mutuelle plus approfondie.

Merci à chacune des dames du CA, qui participent efficacement à la prise des décisions d'orientation de notre structure.

Merci à chacune et chacun de nos salariés, qui, au quotidien, œuvrent à notre réussite.

Enfin, je souhaite remercier plus particulièrement deux personnes :

- Myriam SENHADJI, notre directrice. Merci Myriam pour ton dévouement efficace. Si le budget est géré à l'euro près, si de nouvelles aides et subventions sont trouvées, c'est grâce à toi et à ton animation de l'équipe.
- Et je souhaite dédier de chaleureux remerciements à Laurence DELPLANQUE, dont chacun sait qu'elle a dû faire face à un gros problème de santé, et qui nous revient vite et fort, comme si elle souhaitait rattraper le temps perdu. Elle soutient la directrice au-delà de ses capacités normales, et supplée, en plus de ses responsabilités, une salariée absente, elle aussi pour cause de maladie. Merci donc Laurence, et pense aussi à te ménager. Si besoin, nous t'y aiderons ! Tu dois aussi penser à toi, et recouvrer toutes tes forces.

Je vous remercie de votre attention, et laisse la place à Myriam pour le rapport d'activité

RAPPORT D'ACTIVITES

SECTEUR ADMINISTRATIF

Ce secteur, sous la responsabilité de Myriam SENHADJI, Directrice de l'Association, se décompose de la façon suivante :

Un espace comptable

Animé par Sylvia VANDEWALLE dont les tâches principales sont la gestion comptable : facturation, édition des fiches de paie, établissement des déclarations sociales mensuelles et annuelles, suivi du cahier de caisse. En lien avec la direction, son travail consiste également à suivre des dossiers de subventions des différents partenaires financiers, du suivi administratif du personnel permanent (contrats, congés payés), du traitement auprès de l'opérateur de Compétences collecteur des formations dispensées au personnel, de la gestion des différentes assurances (voitures, locaux professionnels).

Ce service travaille en partenariat avec le Cabinet d'Expertise Comptable COGEFI.

Un espace accueil

Dans l'espace accueil qu'elles organisent, Annick NICOL et Maryse De POTTER, dans le cadre du dispositif contrat aidé PEC (Parcours Emploi Compétence), sont chargées d'enregistrer le courrier, d'accueillir le public en quête d'informations, de répondre aux communications téléphoniques, de prendre et de transmettre les messages auprès des différents salariés permanents.

SERVICE ADULTES

ACCES

INTERVENANTS	POSTES	ETP
Laurence MARTIN	Conseillère ESF	0,30 ETP
Fatima DUPONCHELLE	Assistante Sociale	0.30 ETP
Habib YOUNES	Educateur spécialisé	0,20 ETP
Séverine DERYCKER	Secrétaire administrative	0,25 ETP

Objectif

Assurer un accompagnement social à tout public concerné par le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD)

Le Public

Le public « prioritaire » concerné par le PDALHPD est constitué de personnes ou familles :

- Sans logement
- Vivant en situation de surpeuplement
- Vivant en situation de cohabitation forcée
- Menacées d'expulsion sans relogement
- Logées dans des habitations insalubres ou précaires

Descriptif de l'accompagnement social

L'accompagnement social proposé peut s'orienter sur différents axes :

- Travail budgétaire :
 - objectifs de travail à définir avec la famille facilitant une démarche active mesurable par une grille d'évaluation
 - travail de remise en question du mode de fonctionnement de la famille, recherche des causes du dysfonctionnement et travail sur soi.
 - recherche d'une gestion équilibrée pour la part du budget consacrée au logement et des différents postes (mise en place d'une grille budgétaire)
 - travail d'économie et de prévision
- Appropriation du logement :
 - conseils quant à l'utilisation normale du logement et des parties communes
 - conseils pour l'entretien et l'aménagement du logement
 - visites à domicile régulières
 - conseils pour les économies d'énergie
- Comportement :
 - instauration, amélioration des relations avec le voisinage
- Médiation :
 - faciliter les relations avec les services de gestion locative, les services publics et autres services.

- Aide dans les démarches administratives

Le fonctionnement du service logement

Le public en demande de logement est orienté par le service logement de la Mairie, les partenaires, les associations.

Un premier accueil est effectué par la directrice, Myriam SENHADJI. La secrétaire assure le suivi des dossiers du service logement et les tâches administratives (frappe de courrier divers, gestion et encaissement des loyers, suivi APL, assurances, enregistrement fiches FSL).

Suite à cet accueil, un entretien est mené par l'un des travailleurs sociaux. Ce dernier permet d'évaluer au mieux la situation du ménage.

Une commission, où sont présents le service logement de la ville, l'UTPAS, le CCAS, ML, Louise Michel, examine le dossier et donne un avis quant à la demande. Cette commission a lieu toutes les six semaines.

Deux possibilités s'offrent suite à la commission :

- la première : la personne sera accompagnée par un travailleur social de Résidence Plus dans le cadre de son accès au logement, une décision sera prise quant au type de relogement proposé à la famille : Transit, ou accès direct avec garantie FSL. (Accompagnement)

S'enchaîne alors l'accompagnement social lié au logement effectué par le référent, ainsi qu'un accompagnement sur l'hygiène et les états des lieux entrant et sortant.

- la seconde : la personne ne correspond pas au public accueilli par Résidence Plus, elle est donc orientée vers une structure plus adaptée à sa problématique.

Convention avec les bailleurs

Une partie des logements octroyés par les bailleurs est gérée pleinement par Résidence Plus (logements du type DLUI et Transit). L'association est locataire des logements, elle positionne les personnes et assure leur accompagnement social.

Les partenaires :

- les bailleurs : Vilogia, Partenord Habitat, LMH, INA, Logis Métropole
- les partenaires sociaux : Louise Michel, le Tremplin, le CCAA, SOLIHA, CCAS, Pôle Emploi, Mission Locale, UTPAS, centres sociaux, etc.

MAINTIEN

Intervenantes	Poste	ETP
Emilie HIMPE	Conseillère ESF	0,90 ETP
Laurence MARTIN	Conseillère ESF	0.20 ETP
Fatima DUPONCHELLE	Assistante Sociale	0.20 ETP

Au sein du service logement de Résidence Plus, un poste « maintien dans le logement » est financé par le FSL : Fonds Solidarité Logement.

Mission :

Apporter une aide à un moment ponctuel et difficile dans le parcours résidentiel des familles logées chez les bailleurs public ou privés afin de faciliter leur maintien dans les logements.

Public Visé :

L'accompagnement est proposé à des ménages cumulant ou non des problèmes de gestion budgétaire, d'appropriation du logement, d'hygiène du logement ou relationnels.

Mode d'intervention :

Le bailleur oriente les familles vers l'association. Il envoie une fiche de situation de la famille au travailleur social. (Renseignements divers)

Les travailleurs sociaux rencontrent la famille pour un diagnostic, ils évaluent la situation de la famille et déterminent avec elle les objectifs de travail. La famille donne ou non son accord quant à la proposition d'accompagnement.

Une synthèse régulière avec la famille permet de mesurer l'amélioration de sa situation. Une concertation trimestrielle est établie avec le bailleur.

Territoire d'intervention :

Communes répertoriées dans le dispositif FSL pour le territoire de la MEL.

Conditions d'accueil du Public :

- rendez-vous à l'Association.
- visites à domicile

Partenaires :

- institutionnels : la CAF, fournisseurs d'énergie, la société des eaux etc.
- bailleurs : Partenord Habitat, LMH, SIA, INA, LOGIS METROPOLE, Habitat du Nord
- sociaux : Mission Locale, Pôle Emploi, boîtes d'intérim, Mairies, UTPAS, centres sociaux, Association Louise Michel, CCAS, associations tutélaires etc.

- Problématiques :
- Impayés et difficultés financières
 - Tenue, hygiène du logement
 - Relationnelle
 - Administrative

L'accompagnement social proposé peut s'orienter sur différents axes :

↳ Travail budgétaire :

- Objectifs de travail à définir avec la famille facilitant une démarche active des personnes.
- Travail de remise en question concernant le mode de fonctionnement de la famille, recherche des causes des dettes et travail sur soi.
- Recherche d'une gestion équilibrée du budget consacré au logement et des différents postes (mise en place d'outils budgétaires).
- Travail d'économie et de prévision.

↳ Appropriation du logement :

- Veille à l'utilisation normale du logement et des parties communes.
- Conseils pour l'entretien et l'aménagement du logement.
- Visites à domicile régulières.
- Conseils pour les économies d'énergie.
- Travail sur l'hygiène du logement et l'hygiène corporelle

↳ Informations des droits et devoirs des locataires

↳ Comportement / Médiation

- Instauration et amélioration des relations avec le voisinage.
- Relation avec les services de gestion locative des bailleurs
- Relation avec les services publics.

↳ Appropriation de l'environnement local :

- Connaissance des équipements de quartier (centres sociaux, écoles, réseaux associatifs...)

↳ Aide dans les démarches administratives

SERVICE JEUNES

INTERVENANTS	POSTE	ETP
Habib YOUNES	Educateur Spécialisé	0,80 ETP
Emilie HIMPE	Conseillère ESF	0,10 ETP
Séverine DERYCKER	Secrétaire administrative	0,25 ETP

OBJECTIF

Apporter un soutien adapté à un moment de l'itinéraire logement d'un jeune (seul ou en couple) afin de favoriser son accès durable dans le logement.

Nos missions

Accueil, informations et orientation du public jeune, accès au logement, accompagnement social lié au logement.

Le public visé

Jeunes de 18-30 ans qui rencontrent des difficultés d'accès à un logement autonome dues principalement à des ressources précaires et variables ainsi que des ménages cumulant les problèmes de gestion budgétaire et d'appropriation du logement ou de comportement.

LE FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF LOGEMENT JEUNE

Le public jeune en demande de logement est orienté par les partenaires : les associations, la Mission Locale, le service Prévention Médiation Urbaine de Villeneuve d'Ascq, UTPAS, CCAS.

Un premier accueil administratif est effectué puis, à la suite de cet accueil l'éducateur spécialisé, reçoit le jeune afin de bien cibler la situation et répondre au mieux à la demande. Une commission entrées et suivis a lieu toutes les six semaines, sont présents tous les partenaires pour examiner les dossiers et accorder ou non un logement et quel type de logement. Ensuite il faudra travailler ensemble sur les problématiques repérées : emploi, formation, santé.

Typologie des logements

Résidence Plus utilise 3 supports de logement : urgence, transit, direct avec accompagnement social lié au logement, réservé aux jeunes en difficulté d'emploi ou locataires pour la première fois. L'accompagnement permet de travailler l'équilibre du budget, les démarches administratives, la tenue de logement et le comportement.

Les rapports avec les autres Dispositifs

FSL : montage des dossiers pour accès garantie de loyer et aide à l'installation.

VISALE : montage des dossiers pour caution et garantie de loyer.

Groupe Accès Logement Villeneuve d'Ascq.

Conventionnement avec les bailleurs

Les logements octroyés par les bailleurs sont gérés pleinement par Résidence Plus (logements du type DLU et Transit). L'association est locataire des logements, elle positionne les personnes et assure leur accompagnement social.

QUELQUES CHIFFRES POUR L'ENSEMBLE DU SERVICE POUR L'ANNEE 2024

ACTION LOGEMENT :

Notre travail consiste à accompagner des salariés en difficulté autant pour l'accès que pour le maintien logement

23 ménages ont eu une proposition d'accompagnement 33 ont bénéficié d'un accompagnement individuel et 7 ont refusé.

FSL :

Accès au logement :

130 RDV 1er accueil ont été donnés

110 ménages ont été accueillis par le service adulte et jeune pour réaliser un diagnostic

47 ménages ont été **accompagnés** dans le cadre de l'Aide à la Recherche Logement

20 ménages ont été **accompagnés** dans le cadre de mesure renforcée

43 ménages ont été **réorientés** en fonction de leur problématique ou n'ont pas donné de suite ou hors critères

Maintien dans le logement :

90 demandes de diagnostics

24 ménages ont été **accompagnés** dans le cadre d'une mesure de maintien

2 ménages ont été **accompagnés** dans le cadre d'une mesure renforcée

18 ménages hors critère FSL

30 ménages sans nouvelles, 4 étaient déjà accompagnés, et 12 ont refusé l'accompagnement

INSERTION EMPLOI

Intervenants	Poste	ETP
Djamel ROUBI	Coordinateur Technique voirie	1 ETP
Philippe SCRITE	Animateur Technique voirie	1 ETP
Eddie WIECHA	Animateur Technique voirie	1 ETP
Rédouane LAMRI	Animateur Technique voirie	1 ETP
Vinent DUBOIS	Animateur Technique voirie	1 ETP
Elisabeth HENNART	Animateur Technique voirie	1 ETP
Anthony SANTRE	Coordinateur Technique bâtiment	1 ETP
Geoffrey SLATER	Animateur Technique bâtiment	1 ETP
Michaël MINNE	Animateur Technique bâtiment	1 ETP
Lakhdar HEMAI	Animateur Technique bâtiment	1 ETP
Gasim ALDAW IBRAHIM	Animateur Technique bâtiment	0.86 ETP
Abdel MESSAAD	Animateur Technique bâtiment	0,86 ETP
Laurent DARQUES	Animateur Technique bâtiment	0,86 ETP
Anne Gaëlle HILLION	Accompagnement social et pro	1 ETP
Josette LAGORCE	Accompagnement social et pro	1 ETP
Laurence DELPLANQUE	Accompagnement social et pro	1 ETP

Depuis Mai 2001, les chantiers d'insertion sont validés par le CDIAE (Comité Départemental d'Insertion d'Activité par l'Economie).

La loi n° 2005-32 du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale opère une reconnaissance législative des ateliers et chantiers d'insertion (A.C.I.), crée une aide à l'accompagnement avec un conventionnement triennal par la DDETS.

Accompagnement social :

L'accompagnement social est primordial pour le public. Les personnes en contrats d'insertion sont accompagnées durant toute la durée de leur contrat mais également 6 mois après la fin du contrat. Cet accompagnement porte sur :

La santé :

- aide dans les diverses démarches auprès de la sécurité sociale en cas de non remboursement d'arrêt maladie, de problème de CSS.
- demande de numéro d'immatriculation
- orientation vers différents organismes, notamment CAP emploi pour les personnes reconnues travailleurs handicapés, CMP ou d'autres organismes.
- demande d'aide exceptionnelle si la personne a reçu des factures non prises en charge par la CSS ou la mutuelle.
- bilan de santé CPAM

Le logement :

- aide dans la manière de remplir la demande de logement (CERFA).
- travail sur la tenue et l'hygiène du logement.
- travail avec le bailleur en cas d'impayés de loyer.
- travail en partenariat avec le service logement de Résidence Plus.

Le budget :

- travail budgétaire
- relation avec les créanciers (opérateurs téléphoniques, fournisseurs d'énergie, Trésor public, bailleur, etc.) ou les huissiers pour la mise en place d'échéanciers.
- orientation vers les organismes pour obtenir des aides financières (CCAS, Conseil Départemental).
- aide dans le montage des dossiers de surendettement. (Dossiers Banque De France)

L'administratif :

- aide dans la manière de remplir des documents comme la déclaration trimestrielle de la CAF, la déclaration d'impôts, etc.
- explication des formulaires comme certains documents de Pôle Emploi.
- aide dans la rédaction de lettres (CAF, Trésor Public, etc.).

Accompagnement professionnel :

Les personnes en contrat d'insertion bénéficient de formations qui se font en fonction de leur projet professionnel : remise à niveau, CACES cariste, plaquiste, maçon, nettoyage industriel, etc.

Il y a, en premier lieu, recherche d'un organisme de formation afin d'avoir des devis puis, montage des dossiers de prise en charge : OPCO, PLIE, CCAS, etc.

- Emploi :

- Prise de contact avec des entreprises pour faire des Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel en partenariat avec Pôle Emploi et la Maison de l'Emploi
- Aide dans la rédaction de lettres de motivation, de CV.
- Atelier de technique de recherche d'emploi.

Les chantiers d'insertion en bâtiment

- Il y en a 4 :
- un à Villeneuve d'Ascq
 - un à Roubaix
 - deux à Wattrelos

Objectif :

Il s'agit d'amener des demandeurs d'emploi longue durée et/ou en grande difficulté sociale, à entrevoir et à développer un projet professionnel préparant ainsi à la sortie du contrat d'insertion vers un contrat à durée déterminée de 6 mois minimum, un contrat à durée indéterminée ou une formation qualifiante.

Contenu de l'action

Le travail consiste en la remise en état des parties communes d'immeubles, en la réhabilitation d'appartements vacants, mais également à remettre en état certaines parties extérieures d'immeubles (souvent taguées) ou des portes de garages.

Les relations de travail entre les bailleurs et Résidence Plus sont très bonnes.

Le chantier d'insertion de Villeneuve d'Ascq

Partenaires : Vilogia, LMH, Particuliers, Entreprises

Public : personnes habitant Villeneuve d'Ascq et les communes dépendant du PLIE (Anstaing, Baisieux, Bouvines, Chéreng, Gruson, Mons en Baroeul, Péronne en Mélantois, Sainghin en Mélantois, Tressin, Willems), orientées par les conseillers socioprofessionnels de la mission locale, du CCAS, des centres sociaux, de Pôle Emploi, du PLIE et inscrites sur la plateforme de l'inclusion

Côté technique : Pendant l'année 2023, les ouvriers sont intervenus dans :

- 23 appartements vacants ou maison vacants (T4 en moyenne): peinture boiseries, détapissage, enduisage des murs et des plafonds, pose de fibre de verre et de faïence dans la salle de bains.
- 33 parties communes RdC + 4
- 1 extérieur : parkings
- 1 bâtiment pour un centre de formation

Bilans et réunions :

Une rencontre trimestrielle se fait avec le référent principal de chaque personne.

Un comité de suivi se déroule trimestriellement. Y sont invités les partenaires sociaux et financiers de la structure, à savoir : l'Adélie de Villeneuve d'Ascq (PLIE), Pôle Emploi, la DDETS.

Le bilan des travaux est présenté (nombre d'entrées réhabilitées, difficultés rencontrées, etc.). Un bilan individuel de chaque personne présente dans le chantier est effectué.

Chaque personne présente dans ce comité évoque des solutions aux différents problèmes rencontrés, des orientations, etc.

Un comité de pilotage a lieu 1 fois par an, y sont invités également les partenaires sociaux et financiers. Durant celui-ci, il y a présentation de la structure, un bilan quantitatif est dressé par rapport aux chantiers d'insertion (nombre de sorties, nombre de personnes ayant fait une formation, salariés présents, etc.) puis une discussion est menée sur un sujet en rapport avec le chantier, par exemple l'illettrisme, la problématique justice.

46 personnes ont été accompagnées au cours de l'année 2023 dont 2 femmes

Formations :

Durant leur contrat, 9 personnes ont fait une formation durant leur temps de travail :

- 1 CACES R489
- 1 CCP TP Installateur Thermique et Sanitaire
- 3 CCP TP Peintre
- 1 CCP Plaquiste
- 1 FLE
- 2 ont terminé un CCP Du TP Peintre commencé en 2022

1480 h de formation ont été réalisées en 2023

29 012 h de travail ont été rémunérées en 2023

Le chantier d'insertion de Roubaix

Partenaires :Vilogia

Public : personnes habitant Roubaix, certains locataires de VILOGIA et allocataires du RSA

Côté technique : Pendant l'année 2023, les ouvriers sont intervenus dans :

- 23 appartements ou maisons vacants (T 3 en moyenne) : détapissage, pose de toile de verre, carrelage, enduit et peinture.

- 3 parties communes

Bilans et réunions :

Un comité de suivi a lieu tous les trois mois, y sont invités les partenaires sociaux et financiers du chantier d'insertion : le Pôle Insertion Professionnelle et Lutte contre les Exclusions, Pôle Emploi, la DDETS, Vilogia, le PLIE de Roubaix, Résidence Plus, Durant celui-ci un point sur la situation de chaque salarié est fait tant au niveau social (problématiques rencontrées et solutions apportées) que professionnel (projet professionnel, formation, savoirs être et savoirs faire sur le chantier). Le bilan des travaux réalisés est présenté. (Nombre d'entrées et de logements réalisés, difficultés rencontrées, etc.).

Un comité de pilotage a lieu 1 fois par an, y sont invités également les partenaires sociaux et financiers. Durant celui-ci, il y a présentation de la structure, un bilan quantitatif est dressé par rapport aux chantiers d'insertion (nombre de sorties, nombre de personnes ayant fait une formation, salariés présents, etc.) puis une discussion est menée sur un sujet en rapport avec le chantier, par exemple l'illettrisme, la problématique justice.

24 personnes ont été accompagnées durant 2023 dont 3 femmes.

Formations :

3 personnes ont fait une formation durant leur temps de travail :

- 1 a terminé le CCP Peintre débuté en 2022

- 1 CACES R489

- 1 CCP plaquiste

460 h de formation ont été réalisées en 2023

14 062 h de travail ont été rémunérées en 2023

Les chantiers d'insertion de Wattrelos

Partenaires :Vilogia

Public : personnes habitant Wattrelos et allocataires du RSA et/ou résident en QPV

Côté technique : Pendant l'année 2023, les ouvriers sont intervenus dans :

- 54 appartements ou maisons vacants (type 3 en moyenne): détapissage, pose de toile de verre, carrelage, enduit et peinture.

Bilans et réunions :

Un comité de suivi a lieu tous les trois mois, y sont invités les partenaires sociaux et financiers du chantier d'insertion : le Pôle Insertion Professionnelle et Lutte contre les Exclusions, Pôle Emploi, la DDETS, Vilogia, la Mairie de Wattrelos et Résidence Plus. Durant celui-ci un point sur la situation de chaque salarié est fait tant au niveau social (problématiques rencontrées et solutions apportées) que professionnel (projet professionnel, formation, savoirs être et savoirs faire sur le chantier). Le bilan des travaux réalisés est présenté. (Nombre d'entrées et de logements réalisés, difficultés rencontrées, etc.).

Un comité de pilotage a lieu 1 fois par an, y sont invités également les partenaires sociaux et financiers. Durant celui-ci, il y a présentation de la structure, un bilan quantitatif est dressé par rapport aux chantiers d'insertion (nombre de sorties, nombre de personnes ayant fait une formation, salariés présents, etc.) puis une discussion est menée sur un sujet en rapport avec le chantier, par exemple l'illettrisme, la problématique justice.

43 personnes ont été accompagnées durant 2023 dont 10 femmes.

Formations :

3 personnes ont fait une formation durant leur temps de travail

- 1 a terminé le CCP peintre débuté en 2022
- 1 CCP Peintre
- 1 CCP Electricité du bâtiment

694 h de formation ont été réalisées en 2023

19 588 h de travail ont été rémunérées en 2023

Objectif principal :

Ce chantier d'insertion permet à des personnes en très grandes difficultés professionnelles et sociales de trouver une aide permanente et de reconstruire une base pour accéder à un emploi ou à une formation qualifiante.

Le travail consiste en l'amélioration de la propreté des quartiers Pont de Bois, Résidence, Poste, Triolo, Cité Scientifique, Haute Borne, Cousinerie, Ascq, Annappes.

Partenaire : Mairie

Public : Tout public de plus de 18 ans ayant des difficultés sociales (logement, santé, budget, etc.), orienté par la mission locale ou Pôle Emploi et habitant le territoire de la maison de l'emploi (Anstaing, Baisieux, Bouvines, Chéreng, Gruson, Mons en Baroeul, Péronne en Mélantois, Sainghin en Mélantois, Tressin, Villeneuve d'Ascq, Willems), orientées par les conseillers socioprofessionnels de la mission locale, du CCAS, des centres sociaux, Pôle Emploi.

Quartier Cousinerie

Il concerne 9 personnes encadrées par un animateur technique et fonctionne en entrées et sorties permanentes. Il y a 8 femmes et 1 homme.

Ce chantier est principalement réservé à un public féminin

Ce chantier d'insertion permet à des personnes en très grandes difficultés professionnelles et sociales de trouver une aide permanente et de reconstruire une base pour accéder à un emploi ou à une formation qualifiante.

15 personnes ont été accompagnées pour l'année 2023

Quartier Résidence Poste

Quartier Triolo-Cité scientifique Haute Borne

Quartier Pont de Bois et

Quartier Ascq Annappes

Ils concernent **87 personnes dont 22 femmes** en contrats aidé et fonctionne avec des entrées et sorties permanentes.

Ils sont encadrés par 5 animateurs dont 1 sur chaque quartier.

Ils sont accompagnés par la conseillère Socio Professionnelle sur leurs problématiques sociales au quotidien, dettes de loyer, factures impayées, dossier CSS, MDPH, demande de logement, orientation CMP, aides administratives, etc.

Toutes ces problématiques sociales sont abordées et travaillées en partenariat avec les structures adaptées.

En ce qui concerne leur projet professionnel un partenariat avec le PLIE, la Mission Locale et Pôle Emploi est mis en place pour travailler sur leur mise en formation et la relation entreprise pour le secteur marchand

La mise en formation pour l'année 2023 :

13 personnes ont suivi une formation :

- 1 personne a validé le Titre Professionnel Assistante de Vie Dépendance
- 11 personnes ont passé le CACES 1.3.5 R 489 chariots de manutention automoteurs à conducteur porté.
- 1 personne a passé le CQP Agent de Prévention et Sécurité

1048 h de formation ont été réalisées en 2023.

57981 heures de travail ont été rémunérées en 2023

Les perspectives pour 2024 pour l'ensemble des chantiers :

Reconduction des actions menées en 2023 avec de plus en plus une obligation de résultat à la sortie du contrat d'insertion et non plus une obligation de moyens.

Continuer à développer des nouveaux partenaires du secteur public et privé pour la réalisation de chantier.

Développer le relationnel avec les entreprises pour des périodes de PMSMP et de positionnement à l'emploi sur le secteur marchand.

Mise en place et utilisation de la plateforme de l'inclusion, espérant ainsi avoir plus de candidatures variées.

Répondre à des marchés public d'insertion.

RAPPORT FINANCIER

Mesdames, Messieurs les élus et représentants de nos partenaires,
Mesdames, Messieurs

En tant que trésorière de l'association, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport financier de l'année 2022 .

Il s'agit de mon premier rapport , je vais tenter de rendre simple un sujet plutôt complexe en allant à l'essentiel.

Après un exercice 2021 exceptionnel avec un résultat net excédentaire de 31 497 €, l'association termine l'année 2022 non sans difficultés et combats au quotidiens, avec un excédent de 6 658 € donc l'objectif d'être à l'équilibre est atteint encore une fois.

Les fonds associatifs s'élèvent, au 31 décembre 2021 à 428 146 €, et poursuivent leur consolidation.

Je rappelle que l'objectif économique de l'association reste d'arriver à un fonds de roulement "normal" de 3 à 4 mois de fonctionnement soit, compte tenu de notre produit d'exploitation 2022, à une somme comprise entre 660 et 880 000 €.

Bien sûr, cela représente des sommes considérables, mais qui sont le gage d'une part d'une gestion saine et d'autre part de la pérennité de notre structure.

Ce fonds de roulement n'est pas un objectif en soi. Mais c'est avant tout une assurance pour continuer à exister et poursuivre notre action au quotidien auprès de populations qui en ont grand besoin.

1 BILAN ACTIF

Le montant total en actif immobilisé et actif circulant s'élève à 852 122 €. + 25,8% par rapport à 2021

Pour ce qui concerne les disponibilités, elles sont passées de 291 131 à 355 756€ sur l'exercice. +22,2 %

2 BILAN PASSIF

Ce bilan représente les fonds associatifs qui s'élèvent à 428 146 €. soit 0,13% d'augmentation

3 LE COMPTE DE RESULTAT

Les produits d'exploitation de l'association de l'exercice 2022 s'élèvent à 2 747 067 €, en progression de 4 % par rapport à 2021.

Le total des charges d'exploitation s'élève à 2 750 499 €, en hausse de 5.32 % ceci principalement dû aux frais de personnel permanent qui augmentent de + 9,75% par rapport à 2021.

4 AFFECTATION DU RESULTAT

Le Conseil d'administration propose d'affecter le résultat de 6 658 € en report à nouveau, ce qui porte le montant des réserves à 428 146 €.

5 CONCLUSION

L'année 2022 a encore été gérée aux centimes près par sa directrice et son équipe pour pallier aux incertitudes et atteindre l'équilibre budgétaire.

L'année 2023 s'annonce plus difficile du fait de l'augmentation des salaires prévus par la convention collective alors que le montant des subventions n'augmentent pas voire diminue puisque nous avons perdu le financement du département pour notre chantier bâtiment sur le DT de Lille.

Nous avons plus que besoin de l'accompagnement de nos partenaires pour continuer l'excellent travail réalisé par les équipes de résidence plus pour accompagner les plus fragiles.

Je vous remercie de votre attention

Bilan Actif

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Plus-Value	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS DE LONGUE DURÉE				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	1 382	1 382		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terminés				
	Constructions				
Installations matérielles et outillage indéf.	382	382			
Autres immobilisations corporelles	188 486	72 888	115 598	48 486	
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)					
Participations dans des entreprises (3)					
Autres participations					
Collatérales rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	2 430		2 430	2 430	
TOTAL (1)		187 608	77 652	110 956	47 914
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes					
CRÉANCES (2)					
Collatérales autres et comptes rattachés	132 331	11 882	120 449	228 880	
Autres créances	228 181		228 181	208 182	
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT					
4 138			4 138	4 138	
DEPÔS MOBILIERS					
247 427			247 427	225 156	
COMPTES DE RÉGULARISATIONS	Charges constatées d'avance	17 830		17 830	13 626
	TOTAL (2)				
	278 258	11 882	266 376	238 782	
COMPTES DE RÉGULARISATIONS	Frais d'émission d'emprunt à durée longue (3)				
	Primes de remboursement des obligations (14)				
	Ecarts de conversion actif (15)				
TOTAL ACTIF (1+2)					
782 024	89 534	692 490	486 702		
(1) Moins de 1 an (2) 1 an à 5 ans (3) plus de 5 ans					
ENGAGEMENTS REÇUS Legs vers à recevoir : - acceptés par les organes statutaires: compléments - acceptés par l'organe de travail Divers en cours ou en retard à recevoir					

Compte de Résultat

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Yeux de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services	400 828	710 887
	Productions stockées		(7 887)
	Productions immobilisées		
	Subventions d'exploitation	419 808	488 810
	Dons		
	Cotisations		
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	48	13
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	1 470 858	1 338 812
	Autres produits		
Total des produits d'exploitation	2 890 802	2 547 807	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats	101 522	121 373
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	205 528	200 328
	Impôts, taxes et versements assimilés	85 118	85 305
	Rémunération du personnel	2 885 634	1 940 237
	Charges sociales	311 645	293 345
	Subventions accordées par l'association		
	Dotations aux amortissements et dépréciations	12 314	16 890
	Dotations aux provisions	5 533	
	Autres charges	1 548	18
	Total des charges d'exploitation	2 818 378	2 708 499
1 - RESULTAT COURANT MOYEN FINANCIER		(278 576)	(2 422)
Charges financières	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	1 708 et produits financiers	1 708	2 604
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
	1 708 et charges financières		
2 - RESULTAT FINANCIER		1 708	2 604
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (+/-)		(276 868)	(238)
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	19 864	25 320
	Charges exceptionnelles	20 807	18 815
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		(943)	7 405
Impôts sur les capitaux			
(+/-) Report des exercices non utilisés des exercices antérieurs			
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
TOTAL DES PRODUITS		2 710 823	2 578 802
TOTAL DES CHARGES		2 838 339	2 708 332
EXCEDENT ou DEFICIT		(127 516)	(129 530)
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Résultat:		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
Sociétés en nature			
Mise à disposition gratuite de biens et services			
Personnel bénévole			

